

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

D 01364-2024-027

Séance du 23 avril 2024

**L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE
ET LE VINGT-TROIS AVRIL À 20 HEURES 30,**

le Conseil Municipal de cette Commune
dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de M. SALLET
Jacques, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 avril 2024.

Présents : CHARVET Aurélien, CAVILLON Hervé, COURTOIS
Sandrine, FAVIER Alexis, GINAS Frédérique, HENRY DIT
GUILLAUMIN Stéphane, PAUGET Antoine, PERTUIZET Anaïs,
SALLET Jacques, SYLÉNÉ Florine, VÉLON Guillaume.

Excusé :

Absents : BOUTON Chloé, BREVIER Jacqueline, GRÉGAUT Magali,
MABILEAU Loïc.

Secrétaire de séance : CAVILLON Hervé.

**OBJET : Équipement des agents pour espaces verts : choix du fournisseur pour
l'achat de matériels d'entretien des espaces verts.**

M. le Maire informe l'assemblée de la demande des agents techniques pour l'achat de
matériels d'entretien des espaces verts : 1 tronçonneuse d'élague et 1 taille haies
thermiques.

M. l'Adjoint délégué à la voirie et aux espaces verts précise que des devis ont été reçus
pour des machines thermiques ou sur batteries mais que la préférence des agents porte sur
du matériel thermique car plus léger.

Il présente les propositions tarifaires reçues pour le matériel thermique :

- MCDA : tronçonneuse thermique 30 cm :	351,75 € HT soit 422,10 € TTC,
taille haie thermique 600 mm :	539,25 € HT soit 647,10 € TTC.

- GARRY : tronçonneuse thermique 35 cm : 350 € HT soit 420 € TTC,
taille haie poignée pivotante 639 mm : 450 € HT soit 540 € TTC.

M. l'Adjoint délégué à la voirie et aux espaces verts ajoute que les prix HT sont nets après remise de 10 % de la société MCDA et remise de 22,79 % de la société GARRY.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

APPROUVER le choix de la société GARRY pour l'achat d'une tronçonneuse thermique de marque HUSQVARNA T435 et d'un taille haie thermique ECHO HCR 165 ES pour un montant total de 960 € TTC ;

PRÉCISER que les crédits ont été inscrit au budget 2024 ;

AUTORISER M. le Maire à signer le devis ainsi que tout document relatif à cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le choix de la société GARRY pour l'achat d'une tronçonneuse thermique de marque HUSQVARNA T435 et d'un taille haie thermique ECHO HCR 165 ES pour un montant total de 960 € TTC ;

PRÉCISE que les crédits ont été inscrit au budget 2024 ;

AUTORISE M. le Maire à signer le devis ainsi que tout document relatif à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

À Saint-Jean-sur-Reyssouze, le 23 avril 2024

Le Maire,
Jacques SALLET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

